

Journée zonale inondation 01/10/2019

Boite à Outils Lendemain de crise

Sébastien FOREST – Direction



Sommaire :

- Une BAO pourquoi ? Pour qui?
- Méthode
- Contributeurs
- Un document en 16 parties
- Et des annexes: exemples, modèles
- Et maintenant, un outil à faire vivre



Une BAO pourquoi ? Pour qui?

- **Des services démunis face à des événements rares / services renouvelés / expérience à capitaliser**
- **Gestion difficile des priorités et de la temporalité**
- **Compétence nécessaire pas toujours disponible**
- **A destination des services du MTES/MCT/MAA (DGPR/DREAL/DDT(M))**
- **Objectif : anticiper et mieux savoir en amont ce que l'on aura à faire dans la durée**

Méthode

- **Contributions des services ayant été confronté récemment à des événements violents**
- **Processus participatif sous pilotage DGPR/DREAL Occitanie**
- **Sans ignorer les autres démarches (Rex)**
- **Mise en place d'un espace de travail collaboratif**
- **Lancement officiel DGPR, inscription dans un timing serré**

Contributeurs

SERVICE	REFERENTS
DGPR	Laure Tourjansky
DGPR / CM	Jean-Marc Kahan
DGPR / SCHAPI	Jean-Marie Coulomb
DGPR / SCHAPI	Aude Witten
DREAL Occ	Sébastien Forest
DREAL Occ	Louis-Olivier Roussel
DREAL Occ	Philippe Chapelet
DREAL Occ	Marie-Line Pommet
DREAL Occ	Michel Blanc
DREAL Occ	Pierre-Olivier Dubois
Mission Arc Med	Ghislaine Verrhiest-Leblanc

SERVICE	REFERENTS
DDTM 11	Jean-François Desbouis
DDTM 11	Vanessa Fouratier
DDTM 11	Bernard Boyer
DDT 90	Caroline Richer
DDTM 34	Julien Renzoni
DDTM 06	Bernard Cardelli
DDTM 06	Fabrice Molinier
DDTM 06	Béline Neubert
DDTM83	Philippe Robustelli
DDTM30	Vincent Courtray

Un document en 16 parties

- 1 Check list DDT(M)
- 2 Check list DREAL
- 3 Check list DGPR
- 4 Collecte d'information
- 5 Caractérisation de l'aléa et cartographie des zones inondées
- 6 Hébergement – relogement
- 7 Sécurisation des ouvrages hydrauliques
- 8 instruction dotation de solidarité
- 9 Intervention sur les biens et quartiers impactés
- 10 Gestion du FPRNM et intervention EPF
- 11 Révision des PPRI et PAPI
- 12 Gestion du DPF et embâcles
- 13 Processus REX
- 14 Communication et visites officielles
- 15 Calamités agricoles
- 16 Solidarité territoriale

I check list DDT(M)

Check list à l'intention de la DDT(M)

Indice	Date d'édition	Commentaires
v1	26/04/19	Mise en ligne ; contribution DGFR
v2	17/05/19	Contribution DDT 90 ; DDTM 03 et 06
v3	11/06/19	Ajustement DREAL

Rédacteurs / Contributeurs

Louis-Olivier Roussel ; DREAL Occitanie
Philippe Robustelli ; DDTM B3
Caroline Richer ; DDT 90
Fabrice Molinier et Bernard Cardelli ; DDTM 06
Jean-Marc Kahan ; DGFR

Ces éléments n'ont pas vocation à se substituer à ce qui figure dans les fiches réflexe « crise inondation » des services. Cette présente fiche met l'accent sur ce qui est spécifique à une inondation de grande ampleur dont l'impact en termes d'activités pour le service se fera sentir durant plusieurs mois après l'événement.

I Les premières urgences à ne pas oublier ou négliger dès les premières heures de la crise :

- a) la mobilisation interne de la DDT(M) (au-delà de ceux directement impliqués dans la gestion de crise dont il faut organiser les temps de pause et les relais)
- organiser au sein de la DDT(M) un dispositif de suivi de crise (cellule de gestion de crise = back office du COD et du RDI) et identifier un agent, une entité en charge de consigner les impacts liés à la crise et les principales actions impliquant le service. Faire connaître cette organisation à la préfecture ;
 - veiller à réaménager les agendas et informer la communauté de travail de la nécessaire solidarité que l'événement va susciter ; voire initier un appel à volontaires pour le soutien aux activités essentielles prioritaires
 - connaître si des agents du service sont personnellement impactés et agir en conséquence
- b) La coordination inter-services et relation autorité préfectorale
- prendre contact avec la DREAL (direction) et son service en charge des risques naturels pour un échange d'information sur l'évolution de l'événement, les actions engagées ou à engager et la coordination des moyens
 - établir un lien avec la (les) DDT(M) voisine (s) potentiellement impactée (s)
 - se coordonner avec la DDCS(PF) sur les actions de mise à l'abri ou de relogement à soutenir et rendre compte régulièrement à l'autorité préfectorale des actions engagées et des initiatives prises, à valider, soutenir...
- c) observation du phénomène et de son impact
- s'assurer, en lien avec la DREAL, le SPC et le SCHAPI (voire les collectivités ou groupements tels que syndicats de rivière) que les dispositions consistant à recueillir un

Exemples de fiches

XIV communication et visites officielles

relative à la gestion de la communication et la préparation des visites officielles

Indice	Date d'édition	Commentaires
v1	26/04/19	Mise en ligne
v2	31/05/19	Contribution MIDAM-DREAL PACA

Rédacteurs / Contributeurs

Louis-Olivier Roussel ; DREAL Occitanie
Ghislaine Verhiet ; DREAL PACA, mission Arc Med

Préambule :

Les inondations de grande ampleur nécessitent, comme toute crise, une gestion de la communication et provoquent des visites officielles ministérielles ou présidentielles chronophages alors que les services sont particulièrement mobilisés par la gestion directe de la crise. La gestion de la communication et la préparation de visite ministérielle relèvent des autorités préfectorales et gouvernementales. Les services sont le plus souvent sollicités pour des éléments de contenu tant par le niveau préfectoral, les directions d'administration centrale, voire les cabinets ministériels.

objectif de la présente fiche :

La présente fiche a pour objectif de mettre en avant des documents d'information à l'intention des sinistrés, des éléments de communication presse ou de préparation ayant été produits en préparation à des visites officielles.

Description des initiatives et actions à initier ou mener

A/ Réalisation d'une revue de presse

Les épisodes de crues exceptionnelles font l'objet d'une large couverture médiatique au niveau local, national voire international. La réalisation d'une revue de presse suite à un événement permet de faire la synthèse de la presse sur le sujet. Elle permet de recueillir des éléments complémentaires aux données techniques et organisationnelles recueillies par ailleurs, notamment concernant un aperçu de la communication de crise et post-crise, des photos, des éléments d'ambiance, le ressenti par la population, des témoignages...

L'objectif de la revue de presse est de faire une compilation de la couverture de l'événement par les différents médias (presse papier locale et nationale, sites internet et médias sociaux Twitter et Facebook) en vue de son analyse et de son archivage.

XII gestion du DPF et embâcles

relative à la mise en place des interventions sur le DPF et suivi des embâcles sur les cours d'eau

Indice	Date d'édition	Commentaires
v1	14/05/19	Mise en ligne
v2	12/06/19	Ajustement DREAL

Rédacteurs / Contributeurs

Louis-Olivier Roussel ; DREAL Occitanie
Michel Blanc ; DREAL Occitanie

Préambule :

Les inondations de grande ampleur impactent le domaine public fluvial avec en particulier la formation d'embâcles et une modification des rives et profil du cours d'eau. Une intervention rapide s'avère nécessaire sur le domaine relevant de l'État afin d'éviter que les désordres, les dégâts ne s'accroissent. Selon le type de cours d'eau et les causes ayant conduit aux désordres, différents niveaux de responsabilité sont concernés. A titre d'exemple, un embâcle lié à un ouvrage de franchissement relève de la responsabilité du gestionnaire de l'ouvrage.

objectif de la présente fiche :

La présente fiche a pour objectif de rappeler les principaux domaines sur lesquels les services doivent intervenir ou sont susceptibles d'être mobilisés ainsi que de mettre en avant des outils mobilisables.

Description des initiatives et actions à initier ou mener

- La responsabilité de l'État étant plus particulièrement engagée sur son domaine public, il convient pour celui-ci, dès lors que le cours d'eau a retrouvé son lit :
- d'évaluer la situation de l'impact de l'ala sur le lit et les berges (cf fiche relative à la sécurisation des ouvrages hydrauliques), en termes d'obstacles au bon écoulement de l'eau (embâcles, atterrissement...) en mobilisant les moyens de repérage (visite terrain, emploi de drones...);
 - apprécier l'urgence d'une intervention en termes de sécurité publique et d'accentuation possible des désordres et analyser la nécessité ou opportunité d'intervenir directement par des travaux ou la mise en responsabilité de qui de droit ;
 - évaluer le montant des travaux que l'État devra engager dans les mois suivants et solliciter les crédits d'intervention nécessaires et engager les travaux en fonction du degré d'urgence ;
 - apprécier les moyens humains qui seront nécessaires pour l'engagement et le suivi des travaux et au besoin solliciter un renfort temporaire (voir fiche de poste en pj) ;



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

Et des annexes: exemples, modèles

Fiche réflexe du cadre d'astreinte « gestion de crise inondation » de la DDTM du Gard

Évaluation de l'apport des technologies spatiales pour l'observation des crises (rapport CEREMA, septembre 2015)

Accord spécifique de coopération DDTM11-CNES : Usage des données satellitaires post crise du 21/11/2018

CCTP Relevés Poste-Cruces DREAL Occitanie

Cahier des charges MOUS Relogement

Fiche de poste « aide au relogement » en DDCS(PP)

Message d'appel à volontaires du DREAL Occitanie

Conditions de prise en charge des frais de déplacement des volontaires

Note DDTM 11 du 26 novembre 2018 : DE L'Acquisition de biens sinistrés / exposés A la reconstruction exemplaire

Courrier préfecture de l'Aude du 8 octobre 2018 ; application du R 111-2

CCTP : Réalisation d'une étude de recomposition urbaine pour la commune de Villegailhenc (dept11) à la suite des inondations de 2018

Convention PIG ANAH/ETAT/ Carcassonne aggro

Note DDTM11 exposé PIG

CCTP repérage secteurs exposés dept30 2002

Arbre de décision acquisitions pour les inondations de l'Aude

Convention entre l'État et l'EPF Occitanie

Fiche de poste renfort cat A « prévention des risques naturels » DDTM Aude oct 2018

Fiche de poste renfort cat B suivi et gestion du DPF

Dépliants d'information sur les aides apportées aux habitants de l'Aude (octobre 2018)

Et maintenant, un outil à faire vivre :

- **Portage communication / information par la DGPR**
- **Relai formation des DDT(M) par les DREAL**
- **Support numérique partagé vivant**
- **Alimentation / compléments annexes par le terrain**
- **C'est un outil opérationnel d'ores et déjà utilisable pour la saison cévenole en cours tout en souhaitant qu'il ne serve pas trop souvent**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES